

Fonction publique: le Sénat adopte des mesures d'économies

Par Le Figaro.fr avec AFP | Mis à jour le 06/12/2018 à 22:37

Allongement de la durée du travail, délai de carence porté à trois jours: le Sénat à majorité de droite a adopté jeudi des mesures d'économies pour la fonction publique, dans le cadre du projet de budget pour 2019. Le Sénat a adopté les crédits de la mission "gestion des finances publiques et des ressources humaines", en y apportant plusieurs modifications, contre l'avis du gouvernement.

Pour devenir définitives, ces modifications devraient être adoptées dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale. Le Sénat a ainsi adopté un amendement de Claude Nougein (LR), rapporteur spécial de la commission des Finances, visant à aligner le temps de travail dans la fonction publique d'Etat sur la moyenne du privé (37,5 heures). Ce qui représenterait "une économie de 2,2 milliards d'euros".

Un autre amendement de M. Nougein vise à porter le délai de carence pour les congés de maladie dans la fonction publique d'un jour à trois jours.

Le Figaro.fr avec AFP